

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.29 Vœu relatif au projet de « Kiosque Fabriqué à Paris ».

Le Conseil de Paris,

Considérant la longue histoire de l'industrie et de l'artisanat à Paris et les savoir-faire et traditions qui en découlent ;

Considérant que Paris valorise les activités de fabrication et soutient le développement industriel en renforçant les aides aux entreprises et aux acteurs économiques dans une logique d'économie circulaire ;

Considérant que la production locale permet de maintenir l'emploi et le savoir-faire ;

Considérant l'importance de promouvoir, valoriser et renforcer les savoir-faire parisiens notamment sur des produits qui intègrent des critères éthiques, sociaux et environnementaux ;

Considérant qu'il est primordial, au vu de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19, de relocaliser la production et de distinguer les produits conçus ou transformés localement des produits importés et polluants ;

Considérant que les artisan·e·s sont particulièrement touchés par la crise sanitaire et économique et subissent une baisse de chiffre d'affaire et une baisse de revenus ;

Considérant le Label Fabriqué à Paris, créé en 2017 par la Ville de Paris, et qui rencontre cette année encore, un grand succès auprès des parisiennes et parisiens ;

Considérant que le label Fabriqué à Paris apporte une garantie sur la qualité et l'authenticité d'un produit pour les consommateurs·trices (techniques de fabrication et/ou traditions associées au lieu d'origine des produits) ;

Considérant que ce label est, pour les artisan·e·s et entreprises, un moyen de valoriser leurs produits et leurs savoir-faire, et un outil efficace contre une concurrence déloyale et d'éventuelles contrefaçons ;

Considérant le succès rencontré par les artisan·e·s et commerçant·e·s labellisés Fabriqué à Paris au Marché de Noël de l'Hôtel de Ville en décembre 2019 et 2020 ;

Considérant que les commerces parisiens de souvenirs et d'objets à l'image de la Ville constituent une part importante du commerce parisien ;

Considérant que la vente de produits dérivés liée au tourisme représente un chiffre d'affaire considérable pour les commerçant·e·s parisiens mais que les produits vendus sont généralement importés et ne participent pas à un mode de consommation vertueux, principalement à cause du coût élevé des produits intégrés dans de tels schémas de consommation ;

Considérant les nombreux artisans et artisanes qui s'investissent pour créer des souvenirs de Paris en respectant un mode de production en circuit court et respectueux de l'environnement ;

Considérant le soutien de la Ville de Paris aux acteurs économiques qui mettent en place des pratiques vertueuses ;

Considérant que les kiosques de la Ville de Paris sont identifiés par les parisien·ne·s et attirent de par leur dimension historique et qu'ils constituent un espace ouvert au public et facilement accessible pour les touristes ;

Considérant qu'un tel espace pourrait regrouper plusieurs produits labellisés Fabriqué à Paris et faciliter la vente pour les artisan·e·s qui ne disposent que d'un atelier et/ou point de vente dans Paris ;

Considérant l'opération de remplacement des kiosques parisiens lancée par la Ville, qui a débuté en 2016 et qui visait à remplacer les kiosques historiques par des kiosques innovants ;

Considérant que ces anciens kiosques sont stockés dans des entrepôts et peuvent être facilement réutilisés ;

Considérant l'étendue de l'engagement de la Ville de Paris dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire ;

Considérant la concertation sur l'esthétique urbaine lancée par la ville de Paris en novembre 2020 qui concerne en partie le mobilier urbain;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Barbara Gomes et des élu·e·s du groupe Communiste et Citoyen, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris expérimente le lancement d'un appel à projet sur un kiosque dédié aux produits fabriqués à Paris qui vise à recycler un ancien kiosque en un lieu dédié aux artisan·e·s et commerçant·e·s labellisés à Paris et en fonction du résultat, étudie son extension à d'autres kiosques ;
- Que la Ville de Paris identifie un ou plusieurs lieux qui permettra de donner plus de visibilité et de soutenir les artisan·e·s et les petits commerces parisiens en leur proposant un point de vente commun dans un lieu ouvert et facilement accessible pour les touristes.